



Formulaire

Certificat vétérinaire

DONDELANGE
KEHLEN
KEISPELT MEISPELT
NOSPELT OLM

en vertu de l'article 3 (1) et 13 de la loi du 9 mai 2008 relative aux chiens

1. Détenteur du chien

Nom:

Rue et numéro:

Code postal et localité:

2. Description du chien

Nom:

Race ou type:

Sexe : mâle femelle

Date de naissance:

Robe:

Chien susceptible d'être dangereux tel que prévu à l'article 10 de la loi du 9 mai 2008 précitée

Oui

Non

3. Identification du chien

Numéro de la puce électronique :

Date de l'identification électronique :

4. Vaccination antirabique

Fabricant et désignation du vaccin:

Numéro de lot:

Date de vaccination:

Lieu:

Valable jusqu'au:

Fait à

le

Signature et cachet du vétérinaire